

Saint-Grégoire Portail Famille 2021-2022

Fiche de renseignements nouvelle famille

Quels sont les services concernés ?

- Le périscolaire au groupe scolaire Paul Emile Victor (Garderie matin, repas scolaire, garderie su soir, étude surveillée) ;
- La restauration municipale,
- Les structures Petite Enfance,
- Les accueils de loisirs (Les mercredis et pendant les vacances scolaires),
- L'école multisports et le sport Adulte
- L'École Notre Dame (restauration)

Un seul dossier d'inscription par famille est à remplir lors de votre première inscription.

Certaines informations seront à compléter sur votre espace via le Portail Famille, une fois que votre code abonné vous sera communiqué.

Sans ce dossier, votre enfant ne sera pas accepté dans les structures.



Attention, ce document **ne vaut pas réservation des activités** et services dans les différentes structures. Pour connaître les **modalités de réservation rendez-vous sur le site de la ville (saint-gregoire.fr - rubrique mon quotidien)**

Les usagers des services

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Enfant 5	Adulte (pour le Sports Loisirs)
Nom						
Prénom						
Sexe	F M	F M	F M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Etablissement et niveau ACTUEL 2020-2021						
Etablissement et niveau PRO-CHAINE RENTREE 2021-2022						

Structures et/ou services auxquels vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants

Structure Petite enfance (multi-accueils, jardin d'enfants)						
Accueil de Loisirs						
Maison des Jeunes (Pass'âge - 10-17 ans)						
Paul-Emile Victor (service périscolaire et restauration municipale)						
Sport pour tous, éveil corporel multisports, sport loisirs adultes						

Le(s) représentant(s) légal (aux)

1/ RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....
à

2/ RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Qualité (père/mère/tuteur...) :

Tél. fixe :

Tél. Bureau :

Tél. portable :

Courriel :

Date et lieu de naissance :/...../.....
à



Info + : Le compte Portail Famille sera rattaché à l'adresse mail du responsable légal n°1

La situation familiale

Mariés

Séparés

Divorcés

Vie Maritale

Pacsés

Veuf (ve)

Célibataire

Nombre d'enfants dans le foyer : Nombre d'enfants total à charge :

En cas de séparation ou de divorce

Quel parent exerce l'autorité parentale ?

Quel mode de garde : garde partagée garde exclusive garde alternée

Quel parents à la garde de l'enfant ? Père Mère Autre

Fournir le jugement actualisé précisant la ou les personnes disposant de l'autorité parentale et du mode de garde. Ainsi qu'un planning journalier du mode de garde

Responsabilité facture

Responsable 1

Responsable 2

Responsable 1 et 2

Autre responsable (nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques de la personne)

.....

J'autorise/ je n'autorise pas le prélèvement automatique par le service Finances de la Mairie
(Fournir obligatoirement un RIB si demande de prélèvement automatique sous enveloppe à l'accueil de la mairie - Pas de renseignement direct sur le portail famille)

Calcul des tarifs des activités selon vos ressources de 2019

pour l'année scolaire du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022



La C.A.F. d'Ille et Vilaine met à disposition de la Ville de Saint Grégoire un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) lui permettant de consulter directement votre quotient familial nécessaire au calcul des tarifs dégressifs pour les activités municipales. Pour le consulter nous avons besoin de votre autorisation

Régime : CAF35 MSA Autre N° allocataire :

Nom du responsable du dossier (Auquel sont rattachés les enfants) :

J'ai un dossier à la CAF35, j'autorise le service Education à consulter mon dossier sur le site de la CAF, afin d'obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation, pendant toute la période d'utilisation des services Education de la Ville.

Je suis allocataire MSA ou Autre, je fournis une attestation permettant le calcul du quotient familial*

Mon dossier Caf ou Msa n'est pas à jour, ou bien, je ne suis allocataire d'aucune caisse, **je fournis mon avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (recto-verso) pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que les attestations de prestations familiales.***

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus. (La facturation sera au tarif T5- T6 pour les non Grégoriens)

**Les documents sont à fournir principalement sur le portail famille (format PDF uniquement - pas de photo) ou par courrier si impossible à scanner.*

Appels d'Urgence et autorisations à venir chercher l'enfant (y compris les représentants légaux)

Nom/ Prénom	Lien de famille	Téléphone fixe	Portable	Appel en cas d'urgence	Autorisé à récupérer l'enfant

Ces personnes devront impérativement se munir d'une pièce d'identité à chaque fois.

Il faut **avoir minimum 12 ans** pour être autorisé à venir chercher un enfant dans les structures Enfance/ Jeunesse.

Il faut être majeur pour venir chercher un enfant dans les structures Petite Enfance.

Engagements du ou des responsables légaux :

Certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et m'engage à signaler tout changement (situation familiale, coordonnées, déménagement, arrêt de l'utilisation des services Education de la Ville, situation financière / attention le signalement n'as pas d'effet rétroactif sur la facturation).

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier et du règlement des structures (disponible sur le site de la ville et en mairie). Je m'engage à respecter l'ensemble des règlements dans leurs intégralités et à remplir les données nécessaires sur le Portail famille

Fait à, le

NOM, Prénom (précédée de la mention «lu et approuvé») :

.....

**Signature(s) obligatoire(s)
du représentant(s) légal (aux)**



Info +

Sur le site de Saint-Grégoire
www.saint-gregoire.fr

Dans la rubrique **mon quotidien** vous trouverez :

- la page Portail famille, vous pouvez y télécharger :
 - 1- le Dossier Portail Famille pour les nouvelles familles
 - 2- Le livret mode d'emploi du Portail Famille
 - 3- Les tarifs de l'année en cours

- la page Enfant-Ados (3-18 ans), vous y trouvez les infos sur les structures jeunesse suivantes :

Accueil de loisirs (3-12 ans), Maison des Jeunes le Pass'âge (10-25 ans), le Périscolaire du groupe Paul-Emile Victor, l'école Multipsports, Le restaurant municipal Boréal

 - 1- les contacts
 - 2- Les règlements des structures
 - 3- Les programmes d'activités des mercredis en périodes scolaires et des vacances scolaires

- la page Enfance 0-3 ans, vous y trouvez les infos sur les structures suivantes:

Relais Parents Assistants Maternels, structures multi-accueils et jardin d'enfants

 - 1- les contacts
 - 2- Les règlements des structures

Contact : Nathalie Billon – Référente Portail Famille
n.billon@saint-gregoire.fr